

DOSSIER DE PRESSE

ÉVÉNEMENT : QUAND L'ACCÈS AU
DROIT S'INVITE AU CINÉMA

CDAD 26

*Conseil départemental
d'accès au droit*



[HTTPS://WWW.CDAD26.FR](https://www.cdad26.fr)



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

LES MOTS DU PRÉSIDENT DU CDAD ET DU MAIRE
DE BOURG-DE-PÉAGE.

LA PREMIÈRE PROJECTION GRAND PUBLIC
DRÔMOISE DE L'ACCÈS AU DROIT.

"DROIT DANS LES YEUX" EN QUELQUES MOTS.

L'ACCÈS AU DROIT C'EST QUOI ?

LE CDAD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES MISSIONS DU CDAD

ANNEXES

ENTRETIENS AVEC MARIE-FRANCINE LE JALU
SUR SON FILM-DOCUMENTAIRE "DROIT DANS LES
YEUX"

"DROIT DANS LES YEUX", ILS L'ONT VU, ILS VOUS
EN PARLENT (EXTRAITS DE JOURNAUX)

Luc BARBIER,
Président du Conseil Départemental de l'Accès au Droit
de la Drôme et Président du Tribunal Judiciaire de
Valence.

"En tant que Président du CDAD et Président du Tribunal Judiciaire de Valence, je me réjouis de la projection du film "Droit dans les yeux" et je remercie tout particulièrement la commune de Bourg-de-Péage d'accueillir cet évènement grand-public.

Ce documentaire met en lumière le travail de jeunes étudiants en droit, qui s'engagent bénévolement à aider les personnes dans le besoin en matière juridique. Cette initiative admirable rappelle celle du CDAD, qui propose des permanences gratuites d'accès au droit sur l'ensemble du territoire drômois. Le film « DROIT dans les yeux » témoigne de l'importance de l'accès à la justice pour tous les citoyens.

En effet, l'accès à l'information juridique est un droit fondamental et nous travaillons quotidiennement pour le garantir. Ainsi, la projection de ce film constitue une belle occasion de mettre en lumière cette mission quotidienne pour laquelle nous œuvrons, tout en sensibilisant le public à l'importance de l'accès au droit pour tous."



Nathalie NIESON,
Maire de la ville de Bourg-de-Péage et Vice-présidente
de la communauté d'agglomération Valence Romans
Agglo.



"La ville de Bourg-de-Péage est heureuse d'accueillir la première projection drômoise du film documentaire « Droit dans les yeux » dans notre Maison des associations en partenariat avec le CDAD 26. Cette œuvre de la réalisatrice Marie-Francine Le Jalu parle de droit mais embrasse plus largement des thèmes aussi importants que l'engagement citoyen, l'égalité devant la justice ou encore notre pacte républicain.

En tant que maire, au quotidien, je rencontre des habitants qui éprouvent des difficultés pour faire valoir leurs droits. Je les oriente régulièrement vers la Maison de la Justice et du Droit de notre secteur qui remplit un rôle de proximité indispensable. Il était donc naturel de permettre la retransmission de ce film qui met en lumière de jeunes étudiants en droit dans une banlieue parisienne. Face à leurs concitoyens, ils découvrent concrètement leurs vies, leurs problèmes et construisent ce lien social si précieux pour nos territoires."

LA PREMIÈRE PROJECTION GRAND PUBLIC DRÔMOISE DE L'ACCÈS AU DROIT

Le film documentaire "Droit dans les yeux" sorti en salle le 1er février 2023, sera projeté en exclusivité à la Maison des Associations de la commune de Bourg-de-Péage le 12 mai 2023 à 19h.

Pour la première fois dans la Drôme, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), en partenariat avec la mairie de Bourg-de-Péage et l'équipe de programmation du film "Droit dans les yeux", proposera au grand public, la diffusion gratuite d'un film documentaire sur l'accès au droit.

Pour le CDAD, cette projection a pour but d'engager un dialogue avec la population sur le fonctionnement de la justice et de rappeler que le CDAD propose de nombreuses permanences d'accès au droit gratuites et accessibles à tous, sur l'ensemble du département de la Drôme.

C'est pourquoi, à l'issue de la projection, un moment de partage et d'échanges sur la justice et le droit sera proposé aux spectateurs, en présence de la réalisatrice, Madame Marie-Francine LE JALU, de Monsieur le Procureur de la République de Valence, en sa qualité de vice-président du CDAD, Laurent DE CAIGNY et du maire de Bourg-de-Péage, Madame Nathalie NIESON.

Pour participer à l'événement, rien de plus simple, rendez-vous le 12 mai 2023 à la Maison des Associations, au 2 avenue Ville de Mindleheim à Bourg-de-Péage, à partir de 19h.



IMAGE ISSUE DU FILM "DROIT DANS LES YEUX"

Rencontres Résistances



IMPACTE

DROIT dans les yeux

Un film de Marie-Francine Le Jalu



"DROIT DANS LES YEUX" EN QUELQUES MOTS

"DROIT dans les yeux" nous fait découvrir des visages tout juste sortis de l'enfance. Concentrés, incroyables, émus. Ils s'appellent Ilhame, Vincent, Yara, Nancy- Laure, Rouguy ou Antoine.

Ils sont étudiants en Droit à l'Université Paris 8 Saint-Denis et bénévoles à « La Clinique Juridique ». Là, ils orientent et accompagnent des justiciables et tentent d'apporter des réponses à leurs demandes en matière de justice et de droit.

Les personnes reçues sont souvent du coin et leurs situations font parfois écho à celles des jeunes de la Clinique Juridique. Ils leurs rappellent leurs voisins, leurs familles...

Les professionnels et les enseignants qui encadrent ces étudiants leur parlent de distance et de neutralité.

Mais dans la pratique, que faire de sa subjectivité et de ses convictions ? Avec quelle idée de la justice et de la démocratie ?

L'ACCÈS AU DROIT, C'EST QUOI ?

La politique d'accès au droit vise à mettre à disposition des citoyens des lieux où ils peuvent obtenir une information générale sur leurs droits et obligations, ainsi qu'une assistance et un accompagnement dans leurs démarches juridiques et administratives.

Le CDAD A pour mission de piloter et coordonner les actions en la matière.

LE CDAD, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les CDAD, créés par la loi n°91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridictionnelle, sont des groupements d'intérêt public présents dans chaque département et ayant pour mission :

- l'information générale des personnes sur leurs droits et obligations ainsi que leur orientation vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits.
- l'aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance au cours des procédures non juridictionnelles.
- la consultation en matière juridique.
- l'assistance à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques.



LES MISSIONS DU CDAD

Le CDAD de la Drôme (CDAD 26), créé en 2003, est présidé par le président du Tribunal judiciaire de Valence.

Il a pour objectif de développer et faciliter l'accès au droit dans le département de la Drôme. A cette fin, il participe à divers projets et actions afin de favoriser la connaissance et l'exercice de leurs droits par les citoyens.

Il contribue également à financer des permanences d'informations juridiques, généralistes ou spécialisées afin que des professionnels du droit comme des associations puissent venir en aide à toute personne qui en a le besoin.

Renseignements et contact :
cdad26@gmail.com

ANNEXES

ENTRETIENS AVEC MARIE-FRANCINE LE JALU
SUR SON FILM-DOCUMENTAIRE "DROIT DANS
LES YEUX"

"DROIT DANS LES YEUX", ILS L'ONT VU, ILS
VOUS EN PARLENT (EXTRAITS DE JOURNAUX)



Le CDAD de la Drôme et la mairie
de Bourg-de-Péage présentent

CINÉMA

Projection du film
"DROIT dans les yeux"

De Marie-Francine LE JALU

Le 12 mai 2023 à 19h

A la Maison des Associations de Bourg-de-Péage

Entrée gratuite

Renseignements et contact :
cdad26@gmail.com

DROIT dans les yeux

Un film de Marie-Francine Le Jalu



Image Sylvie Petit, Son Emmanuel Angrand, Montage Jean-Pierre Bloc, Cyril Curchod, Marie-Francine Le Jalu, Direction de production Gilles Sionnet, Post-production Robin Gaussé. Une coproduction Des Films Nuit et Jour, Via93, avec la participation du Centre national du cinéma et de l'image animée, du Fonds Images de la Diversité - Commissariat général à l'égalité des territoires - Centre national du cinéma et de l'image animée, avec le soutien de Brouillon d'un rêve de la SCAM - La Culture avec la Copie Privée, la Région Ile-de-France, en partenariat avec le CNC, la Région Île-de-France, en partenariat avec le CNC, la Procirep - Société des Producteurs et l'Angoa



« Quels que soient leurs origines et leurs parcours, ces jeunes s'emparent du droit et des valeurs de la République. »

ENTRETIEN AVEC LA REALISATRICE

Qu'est-ce qui vous a donné le désir de ce film ?

Mon désir est né en réaction à la situation sociale et politique en France, et au discours sur les banlieues qui présente les jeunes qui y habitent comme une menace sociale. « Racaille », « Quartiers sensibles », il y a tout ce vocabulaire, accusateur et clivant. Il me semblait urgent de remettre un peu plus de complexité au cœur de ces représentations du réel. J'ai alors découvert l'existence de cette Clinique Juridique, la première en France, à l'Université Paris 8 Saint-Denis. Je suis allée voir ce que faisaient ces jeunes. J'ai perçu la portée du travail de réparation individuelle qu'ils mènent, en retissant des liens sociaux, en aidant les habitants à renouer des liens avec la République, avec leur pays. Dans ce soutien, qui joue un rôle social collectif, il est question de justice, d'accès au droit, bref de démocratie réelle, des sujets qui sont importants pour moi.

Les avocats et enseignants à l'initiative de cette Clinique, m'ont ouvert grand les portes. Pendant deux ans, j'ai pu assister à de nombreuses rencontres avec des justiciables. Au départ, j'envisageais la Clinique et le film comme une caisse de résonance des difficultés rencontrées par les plus démunis de notre société. C'est bien le cas. Mais quand j'ai compris que si peu sépare les étudiants des personnes qu'ils reçoivent, la question de la neutralité et de la subjectivité s'est imposée. On est bien loin du constat des sociologues sur

le « fossé culturel entre professionnels de la Justice et usagers cumulant des indices de vulnérabilité » (1).

Tout votre film se tisse autour de cette question de distance, de place juste à trouver...

Les professeurs et les avocats leur conseillent la distance. Mais il est difficile de rester neutre lorsqu'on a vécu la situation décrite par un justiciable. Il y a une identification ou une empathie. Que faire par exemple de la colère qui vous prend ? Comment se battre aux côtés d'un justiciable tout en appliquant la loi ? Les émotions aident-elles à réfléchir à des solutions, voire à des améliorations de la Loi ? Questionner cette distance si difficile à trouver, c'est pour moi questionner l'humanité et la citoyenneté qui se construisent. La leur et celle de chacun d'entre nous. Comment rester impartial quand il s'agit de justice ? Notre devoir, leur devoir, n'est-il pas d'avoir un point de vue, de faire des choix, d'agir ?

Très concrètement, à la Clinique, le bureau, le meuble qui sépare les étudiants des justiciables, est comme une digue. C'est une des raisons pour lesquelles il est devenu un axe dans la façon de filmer. Mais lors du tournage, la digue est emportée avec l'histoire d'Illhame, une des étudiantes, qui commence à parler des problèmes de sa mère et passe de l'autre côté. Elle devient justiciable devant ses pairs. C'est comme un cadeau du réel qui vient expliciter ce qui était sous-jacent. C'est le seul moment où la caméra passe de l'autre côté.

De quelle manière votre film porte-t-il attention à ses personnages ?

Dans la confrontation avec les justiciables, chacun se révèle. Avec la cheffe opératrice, nous avons mis un peu de place un dispositif d'attention à la subjectivité des étudiants : la caméra face à eux, dans leurs regards, pour capter la plus infime réaction lorsqu'elle traverse leurs visages, alors qu'ils essaient de rester impassibles. Bien sûr, nous avons aussi travaillé cette subjectivité au montage. Comment rendre compte de ce qui se joue pour l'étudiant dans la rencontre avec tel justiciable ? Cela a été un travail de dentelle pour recomposer une scène tout en préservant la compréhension du spectateur et en respectant la parole du justiciable. La seule écoute de sa voix transmet des émotions fortes, dont on perçoit la répercussion sur les visages des étudiants et leur tentative de neutralité.

De la même façon que la Clinique est un écrin pour la parole des justiciables, il fallait que le film soit à l'écoute des étudiants. Pendant les rencontres avec les justiciables, et aussi dans les moments d'attente, qui étaient nombreux car ces personnes viennent sans rendez-vous. Cela laissait la place à des échanges entre étudiants et avec nous, pendant lesquels ils se livraient progressivement. Il faut du temps et de la confiance pour faire advenir une parole intime qui se donne d'elle-même, sans la forcer, sans interview. J'ai voulu respecter cela dans le film, la pudeur. C'est pour cela que j'ai tourné dans la durée, tout au long d'une année universitaire.

Pourquoi avez-vous tenu à filmer aussi les professionnels, avocats ou enseignants, qui interviennent auprès des étudiants ?

Parce qu'ils les aident à se positionner. Un samedi par mois, des avocats chevronnés viennent partager leur expérience avec les étudiants de la Clinique. Certains posent les exigences de distance et neutralité comme un préalable, sans que l'on comprenne très bien s'il s'agit d'une question d'efficacité, d'un prérequis déontologique ou d'une technique pour se protéger de justiciables envahissants et d'affects qui pourraient nuire à leur équilibre personnel. D'autres livrent quelque chose de leur expérience et de leurs convictions. C'est un échange perpétuel.

Au montage, nous avons travaillé la façon dont chaque intervention d'un professionnel se tisse avec la préoccupation d'un des jeunes, dont elle renvoie la balle.

Les jeunes que vous présentez ne sont pas des archétypes...

Je ne cherche aucune exemplarité, aucun parcours exceptionnel qui ferait de chaque étudiant un personnage extraordinaire. Je suis plutôt égalitariste. Je ne cherche pas non plus à faire de chacun le représentant d'un groupe ou d'une identité. Chacun ne représente que lui-même et c'est déjà beaucoup. Je veux les faire connaître pour ce qu'ils sont, découvrir chacun de ces jeunes dans sa singularité, sa vision du monde. Par exemple le féminisme de Rouguy irrigue sa présence. Elle est dérangée par une histoire de bigamie. Elle porte tout d'abord un jugement qui l'amène à faire erreur sur la compréhension des textes de loi, mais plus tard on voit sur son visage que la réaction de la justiciable en face d'elle la surprend et

« Questionner cette distance si difficile à trouver, c'est pour moi questionner l'humanité et la citoyenneté qui se construisent. »

l'interroge. Finalement elle fait tout pour l'aider.

Il y a beaucoup de douceur dans vos images...

C'était un choix, ou plutôt une vision à l'origine du film. Je crois que cette clarté laiteuse qui enveloppe le film est pour moi synonyme d'éthique. Je voulais aussi adoucir le lieu, qui est tout de même très âpre et où les enjeux sont difficiles. Je ne voulais donc pas trop de contraste. Dès le tournage, ma cheffe opératrice a proposé des réglages caméra. J'ai moi-même repeint les murs de la Clinique en gris clair pour éviter la saturation du blanc à l'image. Nous avons aussi travaillé à l'étalonnage.

Vous parlez de la banlieue. Peut-on la voir comme un de vos personnages ?

J'ai tenu à ce qu'elle soit présente, de manière discrète et douce, elle aussi. Je voulais éviter la démonstration. J'ai d'abord joué de l'architecture de l'université, de ses baies vitrées qui font entrer la ville et ses habitants dans le plan. Mais, là encore, il fallait rompre cette mise à distance. J'ai passé pas mal de temps à arpenter les environs de l'université, les immeubles d'habitation, les friches, le pôle de transport de Saint-Denis Université, seule avec la caméra. Je cherchais la façon de sortir du bureau de la Clinique, sans que ce soit artificiel, et de montrer quelle est sa place. J'ai travaillé des plans descriptifs, l'urbanisme raconte tellement du social. Mais je voulais aussi des présences humaines. Pour qui travaillent les jeunes de la Clinique ? Faire le lien entre le microcosme de la Clinique et le macrocosme de la société, et plus

spécifiquement de la Seine Saint-Denis, du quartier. C'est finalement au montage que nous avons trouvé sa place dans le film, une place qui prolonge les regards des étudiants.

La banlieue est aussi présente comme représentation collective, à travers ce que la société renvoie à ces jeunes, comme une identité qui serait leur et que d'ailleurs ils récusent. On l'entend notamment dans une scène de discussion entre Yara et Antoine.

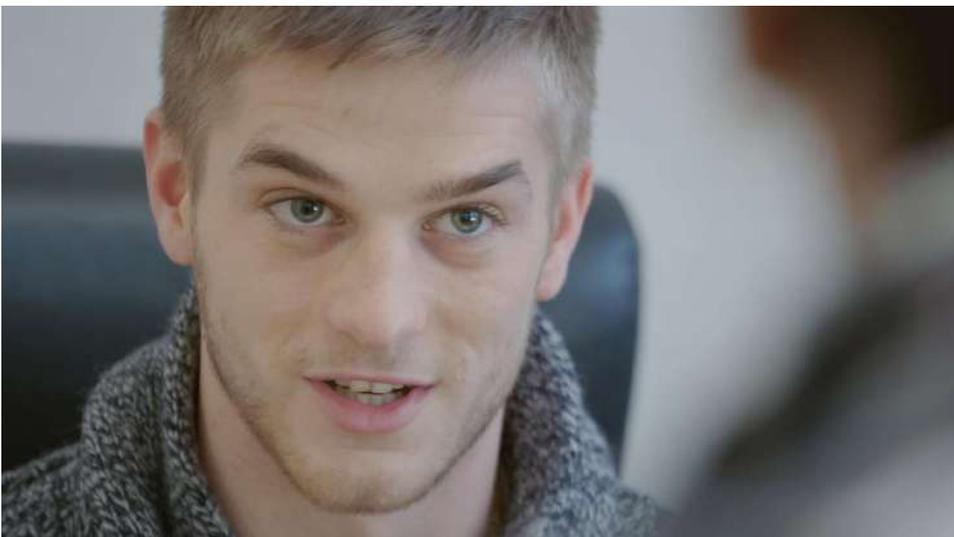
Peut-on dire que c'est un film sur l'engagement ?

Plutôt sur la question de l'engagement, ce qu'il signifie ou même ce qu'il cache. Cela va de la charité, avec même un côté moralisateur, jusqu'à la défense de valeurs éthiques et démocratiques. Mais l'engagement ne se traduit pas nécessairement par du militantisme, il s'inscrit dans des choix de vie. C'est ce dont débattent Nancy-Laure et Rouguy à la fin du film.

Le film aborde aussi la question de la justice et du droit, de leur proximité et de leurs différences...

Oui, c'est une distinction qui génère bien des incompréhensions pour les citoyens : le droit n'est pas juste. Ces étudiants ne sont pas encore des spécialistes du droit, ils le découvrent. Mais de là où ils sont, ils sont déjà capables de le comprendre et d'en parler. A la Clinique, ils sont des passeurs dans la compréhension que les justiciables ont de leur situation juridique. Avec le film, ils deviennent pour le spectateur des passeurs des notions de justice et de droit. Antoine, un des étudiants, formule très bien ce qu'est le droit, une construction sociale historique, et sa place dans une société démocratique. Du coup, il s'interroge aussi sur sa future place à lui dans la société. J'aimerais que le film questionne la façon dont chacun de nous prend une part active à la démocratie, qui est un processus permanent, pas un état de fait. Et eux, ces « jeunes de banlieue », choisissent d'agir. Quels que soient leurs origines et leurs parcours, ils s'emparent du droit et des valeurs de la République.

1- L'accès aux droits et à la justice - De la citoyenneté à l'accès à la justice, une proposition réversible ? Denis Dobbelsstein et Antoine Pinilla. Les éditions de la Charte.



DROIT dans les Yeux



Des visages tout juste sortis de l'enfance, concentrés, incroyables, émus. Ils s'appellent Ilhame, Vincent, Yara, Nancy-Laure, Rouguy ou Antoine. Ils sont étudiants en Droit à l'Université Paris 8 Saint-Denis et bénévoles à « La Clinique Juridique ». Là, ils orientent des justiciables des environs qui souvent leur rappellent leurs parents, leurs voisins. Les professionnels et les enseignants leur parlent de distance et de neutralité. Mais dans la pratique, que faire de sa subjectivité et de ses convictions ? Avec quelle idée de la justice et de la démocratie ?

Marie-Francine Le Jalu

Née en Seine-Saint-Denis, diplômée d'une école de commerce, Marie-Francine Le Jalu produit des artistes et des rétrospectives cinématographiques, avant de réaliser des documentaires radiophoniques (notamment *Le cinématographe de Robert Bresson*). Elle s'empare finalement d'une caméra, tout en poursuivant une activité de directrice financière. Avec le sentiment perpétuel d'être à cheval entre deux mondes, elle développe une filmographie documentaire autour du travail et de l'intime, de la façon dont chacun se retrouve ou non, soi-même et ses valeurs, dans sa vie professionnelle.

Filmographie :

- *La Vie Murmurée*, coréalisé avec Gilles Sionnet – 102 mn, 2011.
- *Le Silence* – 19 mn, 2004.
- *J'en Voulais Pas* – 50 mn, 2002.
- *La Pesanteur et la Grâce* – 13 mn, 1998

SORTIE NATIONALE 1^{ER} FEVRIER 2023

<https://www.facebook.com/DROIT-dans-les-yeux-108842375393625>

France – 2020 - 1h16 - DCP - 3.0 - 1:66 – Couleur
Visa d'exploitation n° 2022001811

Avec

Nancy-Laure Bakeyala
Anyssa Benhellal
Isabelle Châtaigner
Antoine Deflandre
Laurence Dubin
Rouguy Faye
Yara Hamade
Ilhame Hamami
Charles Haroche
Samuel Koukou
Anne-Sophie Laguens
Vincent Leocournet
Sophie Molinier
Bertrand Périer
Benjamin Pitcho
Earvin Sainsilly
Grégory Saint-Michel
Franchesca Semeglo

Réalisation

Marie-Francine Le Jalu

Image

Sylvie Petit

Son

Marie-Francine Le Jalu
Emmanuel Angrand

Montage

Jean-Pierre Bloc
Cyril Curchod
Marie-Francine Le Jalu

Production

Des Films Nuit et Jour
Marie-Francine Le Jalu
Hélène Bernardin
TVM Est Parisien
Sylvain Poubelle

Avec la participation du

Fonds Images de la Diversité -
Commissariat général à l'égalité
des territoires - Centre national
du cinéma et de l'image animée

Avec le soutien de

La Scam – Brouillon d'un rêve
La Région Ile de France
Le CNC
La PROCIREP - Société des
Producteurs et de l'ANGO

Distribution

Des Films Nuit et Jour
ddly.programmation@gmail.com

[Questions à...] « C'est très important pour moi de refuser l'injonction au spectaculaire et au sensationnalisme » - Questions à Marie-Francine Le Jalu, réalisatrice du documentaire « Droit dans les yeux »

N4136BZ9



par Marie Le Guerroué et Joséphine Pasieczny

le 01 Février 2023

À partir du 1er février 2023, 14 projections-rencontres se tiendront au cinéma Saint-André des Arts à Paris autour du documentaire « Droit dans les yeux » réalisé par Marie-Francine Le Jalu. Le documentaire a été tourné pendant un an auprès des étudiants en droit de la Clinique Juridique de Paris 8. On y découvre de jeunes juristes engagés qui œuvrent pour l'accès au Droit de justiciables souvent fragiles ou défavorisées.

La réalisatrice Marie-Francine Le Jalu a accepté, pour Lexradio et Lexbase Avocats, de nous présenter son documentaire dont la sortie nationale a eu lieu ce mercredi 1er février.

Son interview est également disponible en podcast sur Lexradio.



Lexbase Avocats : Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est une clinique juridique [1] ? Sont-elles le signe que l'accès au droit est inefficace en France ?

Marie-Francine Le Jalu : Les cliniques juridiques sont apparues en France au sein de diverses universités. L'objectif est bien sûr d'abord pédagogique. Plutôt que de répondre à des études de cas théoriques, les étudiants en droit sont confrontés à des situations ou des personnes, avec tout ce que la rencontre peut comporter de désarroi, de charge émotionnelle, d'informations lacunaires, etc.. Ils expérimentent ce que pourrait être leur futur métier. Cela leur permet de réfléchir et éventuellement d'infléchir leur projet de vie. Mais je crois que le projet de toute clinique est aussi de s'ancrer dans la réalité de notre époque et d'apporter sa pierre à l'édifice social, voire démocratique. Les professionnels du droit sont souvent bien conscients de leurs responsabilités dans ce domaine. Les besoins sont immenses, dans une société peut-être plus conflictuelle, où les problèmes se résolvent difficilement à l'amiable. Les cliniques telles que celle de Paris 8 sont des lieux d'information pour des personnes qui n'osent pas, par peur, méconnaissance, difficulté financière, aller voir directement des professionnels. Les étudiants analysent leur problème et les orientent vers le professionnel adapté. Ce sont des passerelles.

Lexbase Avocats : Comment est né votre projet de documentaire ?

Marie-Francine Le Jalu : J'ai beaucoup travaillé sur la société japonaise, j'y ai d'ailleurs coréalisé un documentaire [2] à tel point que tout en vivant à Paris je me sentais hors sol. Parallèlement, je restais attentive à l'évolution socio-politique française et j'étais assez irritée par la façon réductrice et négative de présenter les « jeunes de banlieue », et la « banlieue » d'une manière générale. Je précise que je viens moi-même de Seine-Saint-Denis. C'est à ce moment-là que j'ai découvert l'existence de la Clinique Juridique de Paris 8 et la démarche solidaire de ses étudiants dans un article du Parisien. J'ai aussitôt pris contact et commencé des repérages aux côtés de ces jeunes gens pendant leurs permanences d'accueil. Le projet est né de cette observation, et de la proximité de ces étudiants de Saint-Denis avec les justiciables qu'ils recevaient. Non, les milieux du droit ne sont pas réservés aux populations aisées, et c'est une bonne nouvelle pour notre démocratie.

Lexbase Avocats : À travers le regard des étudiants de la clinique juridique, le film traite de la Justice dans toutes ses acceptions et les confronte même. Comment les étudiants en droit vivent-ils la confrontation du Droit et des réalités individuelles ?

Marie-Francine Le Jalu : Les professionnels qui viennent partager avec eux leur expérience un samedi par mois leur parlent de distance et de neutralité. Bien sûr, dans la pratique de ces novices, c'est parfois compliqué. C'est tout l'enjeu du film que d'observer comment ces jeunes gens réagissent aux rencontres avec leurs visiteurs, sur le moment à travers leurs regards, leurs expressions, leurs intonations, tout un éventail de réactions physiques, et après leur départ quand ils débattent entre eux et soulèvent toutes ces questions : qu'est-ce que le droit ? La justice ? La morale ? L'empathie ? etc.. Cette confrontation les amène à réfléchir profondément, c'est ce qui fait, je pense, la richesse du film.

Lexbase Avocats : Que souhaiteriez-vous que le spectateur retienne de votre documentaire ?

Marie-Francine Le Jalu : Les jeunes gens que l'on voit dans le film viennent de milieux populaires. Ils n'ont rien d'exceptionnel - c'est très important pour moi de refuser l'injonction au spectaculaire et au sensationnalisme que l'on trouve même dans les chaînes de télévision les plus « sérieuses ». Nous pouvons nous reconnaître en eux. Il me semble que cela désacralise les milieux du droit et de la justice, que cela les rend plus accessibles et plus « humains » - alors que la justice se voit souvent reprocher sa froideur.

Mais ce qui est très important pour moi, c'est de remarquer combien ces jeunes français – pour certains de première génération - sont attachés aux valeurs de la République, combien ils les défendent. Quand on entend les débats qui agitent notre société ces dernières années, il me semble que c'est un constat important.

Lexbase Avocats : Est-ce que votre propre idée de la justice en France a changé après la réalisation de ce documentaire ?

Marie-Francine Le Jalu : Je pense que ma compréhension de ce qu'est la justice, aussi bien dans sa réalité que comme idée, s'est approfondie à leurs côtés. Le film m'a permis de prendre pleinement conscience du rôle des professionnels du droit dans toute société, particulièrement dans la défense de la démocratie, et d'être plus à l'écoute quand ils prennent la parole dans l'espace public. Il m'a aussi permis rencontrer des professionnels qui partagent mes valeurs d'égalité, de constater combien ils sont nombreux, ce qui est plutôt rassurant.

Mais la justice en France est un vaste sujet qui dépasse le périmètre parcouru par *DROIT dans les yeux*.

[1] Lire, à ce propos, notre dossier spécial *Les cliniques juridiques, l'alliance de la formation et de l'accès au droit*, Lexbase Avocats, novembre 2019 [N° Lexbase : N0978BYU](#)

[2] *La Vie Murmurée*, co-signé avec Gilles Sionnet.

© *Reproduction interdite, sauf autorisation écrite préalable*



"Droit dans les yeux" : un film et un cycle de conférences.

Parution : dimanche 13 novembre 2022

Adresse de l'article original :

<https://www.village-justice.com/articles/film-droit-dans-les-yeux,43547.html>

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.

Des étudiants, du Droit, des enseignants, des professionnels du Droit, une Université, tous motivés et proposant un accès au Droit à leurs concitoyens c'est la meilleure des recettes pour créer une clinique juridique.

Dans son film, Marie-Francine Le Jalu souhaite mettre en lumière des jeunes, étudiants en droit de l'Université de Paris 8 Saint-Denis. Ils sont bénévoles auprès de la clinique juridique de cette faculté et donnent de leur temps pour aider juridiquement les justiciables.

Un film à double entrée, l'une voulant remettre un peu de complexité dans la réalité des jeunes des banlieues et l'autre permettant aux cinéphiles de découvrir une clinique juridique, sa raison d'être et son fonctionnement de l'intérieur.

Un bon exemple en image d'une façon de rendre le Droit plus accessible à tous. Le film est accompagné d'un cycle de conférences juridiques tout au long du mois de février.

Sortie nationale en salle le mercredi 1er février 2023 !

Le film documentaire "Droit dans les yeux" (1h16) réalisé par Marie-Francine Le Jalu, tourné sur l'année universitaire 2016-2017 et terminé fin 2019, plonge le spectateur au coeur d'une clinique juridique, celle de l'Université Paris 8 à Saint-Denis (93) [1].

Il met en lumière de jeunes étudiant(e)s en Droit qui bénévoles au sein de cette clinique juridique, mettent en pratique ce qu'ils apprennent en cours et qui tout en donnant de leur temps, transmettent leur savoir à leurs concitoyens et les aident à faire valoir les droits et à mieux comprendre les obligations qui leur incombent.

Et ce n'est pas toujours facile car ces jeunes étudiant(e)s doivent prendre de la distance, mettre de côté ce qu'ils ressentent ; mettre de côté ce qu'ils sont afin d'expliquer et faire comprendre le Droit français ; afin d'en faire accepter son application. Il n'est pas toujours évident de faire la part entre le Droit, la morale et les différences culturelles et pourtant c'est ce qu'ils doivent apprendre à faire. Pour cela ils bénéficient des conseils de leurs enseignants et des professionnels du Droit intervenant auprès d'eux.

Au-delà de la volonté de la réalisatrice de montrer un autre visage des jeunes vivant en banlieue, ce film documentaire intéressera toute personne, étudiants en droit, justiciables, associations, municipalités... s'interrogeant sur le fonctionnement des cliniques juridiques, sur une meilleure accessibilité du Droit et sur l'engagement des jeunes générations au sein de la société.

Rendez-vous le mercredi 1er février 2023 pour le voir en salle !

Droit dans les yeux, extrait
par [villagejustice](#)
<https://vimeo.com/755135459>

Cycle de conférences Droit dans les yeux : Pour aller plus loin, Marie-Francine Le Jalu organise en partenariat avec le cinéma Saint-André des Arts (Paris 6e) des rencontres à thématiques juridiques chaque jour à 13 heures du mercredi 1er au 28 février 2023. Programme dans le pdf ci-contre.



La Rédaction de la Justice s'est entretenue avec Marie-Francine Le Jalu pour en savoir plus sur la genèse de ce film documentaire.

Quelles ont été les motivations à la réalisation de ce film ?

Marie-Francine Le Jalu : « Le désir de ce film est né en réaction à la situation sociale et politique en France, et au discours sur les banlieues qui présente les jeunes qui y habitent comme une menace sociale. Il me semblait urgent de remettre un peu plus de complexité au cœur de ces représentations du réel. J'ai alors découvert l'existence de cette Clinique Juridique, la première en France, à l'Université Paris 8 à Saint-Denis (93). Outre le travail de réparation individuelle que mènent ces jeunes, ils jouent aussi un rôle collectif, en aidant les habitants à renouer des liens avec la République, avec leur pays. A travers ce soutien, il est question de Justice, de Démocratie réelle, des sujets qui sont importants pour moi. »

[Programme complet](#)

S'il ne fallait en garder qu'un quel est le point fort du film ?

« Sa pudeur.

Le parti pris de mise en scène est un pari. L'enjeu du film est de percevoir la subjectivité des étudiants. Pour cela, j'ai choisi de placer la caméra face à eux, pour capter la plus infime réaction lorsqu'elle traverse leurs visages, leurs regards, alors qu'ils essaient de rester impassibles. Les professeurs et les avocats leur conseillent la distance. Mais il est difficile de rester neutre. Il y a une identification ou une empathie. Très concrètement, à la Clinique, le bureau, le meuble qui sépare les étudiants des justiciables, est comme une digue. C'est aussi ce qui m'a guidée dans ce choix de mise en scène. Mais lors du tournage, la digue est emportée avec l'histoire d'Ihame... »

A qui s'adresse t-il ?

« A toutes les personnes qui n'osent pas faire valoir leurs droits, quelles qu'en soient les raisons, intimidation, moyens financiers, perte de confiance, etc. »

Quel message souhaitez-vous faire passer ?

« Il n'y a pas de message à proprement parler, mais beaucoup de thèmes qu'il s'agit d'aborder autrement, comme l'engagement, l'immigration, la banlieue, la tension entre justice et droit... Et tout de même un constat : quels que soient leurs origines et leurs parcours, ces jeunes gens s'emparent du Droit et des valeurs de la République, ils prennent une part active à la Démocratie qui n'est pas un état de fait mais une construction permanente. »

Si vous êtes intéressé(e)s pour accueillir la projection de ce film documentaire, contactez par mail : [filmsnuitetjour chez gmail.com](mailto:filmsnuitetjour@gmail.com).

Marie Depay, Rédaction du Village de la Justice.

[1] Pour en savoir plus sur ce qu'est une clinique juridique vous pouvez lire l'article suivant : [Les cliniques du droit et de la médiation, ou comment apprendre le droit par la pratique.](#)

Comentaires:

"Droit dans les yeux" réalisé par Marie-Francine Le Jalu, EM, 20 novembre 2022

L'article donne envie de découvrir ce document (aire) - car il se peut qu'il s'agisse bien d'un document au sens inédit du choix du sujet, de l'articulation justice/société et de son dispositif de production à la fois. S'il est visible via une plateforme à distance, je me charge de le faire visionner et même commenter par des spécialistes du genre. Merci de faire passer le message auprès des ayants-droits (réalisatrice et production déléguée ou distributeur). En tout cas, tant l'initiative du film que le choix de la rédaction de le citer largement, ici au Village, confirment la nécessité d'exister de ce type d'expérience. Merci.

Le Monde

« Droit dans les yeux » : la justice filmée loin des prétoires

En suivant durant deux ans des étudiants de l'université de Paris-VIII Saint-Denis, Marie-Francine Le Jalu raconte le droit au quotidien.

Par Maroussia Dubreuil

L'AVIS DU « MONDE » – À VOIR

Que font les avocats lorsqu'ils ne plaident pas ? Pendant longtemps, le cinéma documentaire a contourné la question. Il a privilégié le sens du spectacle en nous habituant au modèle qui suit : des membres du barreau louvoient dans l'enceinte d'une salle d'audience, jouant de leurs aigus et de leurs graves, tout en gestes et en attitudes, pour convaincre les plus sceptiques. Il faut dire que, dans la plupart des cas, ce folklore intéresse les réalisateurs quand il est faussement lyrique, truffé de bons mots et de formules ringardes.

Cela faisait longtemps qu'un film ne s'était pas passé de cet effort oratoire. *Droit dans les yeux* raconte la défense dans ce qu'elle a de plus tâtonnante, bien loin des joutes verbales des tribuns. Pendant deux ans, Marie-Francine Le Jalu a suivi une dizaine d'étudiants en droit, bénévoles à la Clinique juridique, la première en France, à l'université Paris-VIII Saint-Denis : deux par deux, les élèves reçoivent des habitants empêtrés dans des situations difficiles, qui viennent sonder le terrain avant d'oser se confronter à la « vraie » justice. Il est question d'affaires courantes : divorce, coups de poing, renvoi, dettes...

A rebours du documentaire performatif *A voix haute* (2016), de Ladj Ly et Stéphane de Freitas, qui suivait des candidats au concours Eloquentia, organisé par la même université, *Droit dans les yeux* ne filme aucun espace qui pourrait faire penser de près ou de loin à un tribunal ou une salle de théâtre. D'ailleurs, Bertrand Périer, avocat et expert de l'art oratoire, connu pour divulguer ses conseils magiques, ne fait qu'une toute petite apparition.

L'enjeu de la bonne distance

Le dispositif est minimaliste. A quelques exceptions près, c'est celui d'un huis clos : le film se concentre sur une petite pièce blanche, de part et d'autre d'un bureau, où ont lieu les rencontres. La caméra s'arrime aux apprentis avocats de façon à ne rien rater de leur apprentissage sur le terrain et les émois qu'il suscite. Entre les rendez-vous, Ilhame, Vincent, Yara, Nancy-Laure, Rouguy et Antoine s'interrogent sur leur futur métier. Les réflexions sont fécondes, notamment sur le rapport du droit à la justice, parce qu'elles ne craignent pas de revenir aux fondamentaux et prennent appui sur des cas concrets. Assister un client n'est peut-être pas seulement retourner la situation en sa faveur quel que soit le délit, mais lui faire prendre connaissance de son droit, autrement dit participer à la démocratie.

La force de cet essai tient dans la proximité sociale et affective entre les stagiaires et les justiciables issus du même milieu

Faut-il défendre avec son cœur ? La force de cet essai tient dans la proximité sociale et affective entre les stagiaires et les justiciables issus du même milieu. Une affaire, qui court tout au long du film, pose l'enjeu de la bonne distance : à la suite de la mort de son mari polygame, la mère d'Illhame ne touche pas de pension de réversion. La jeune fille doit-elle s'occuper du dossier ou demander à ses camarades de s'en charger pour éviter d'être aveuglée par la situation ?

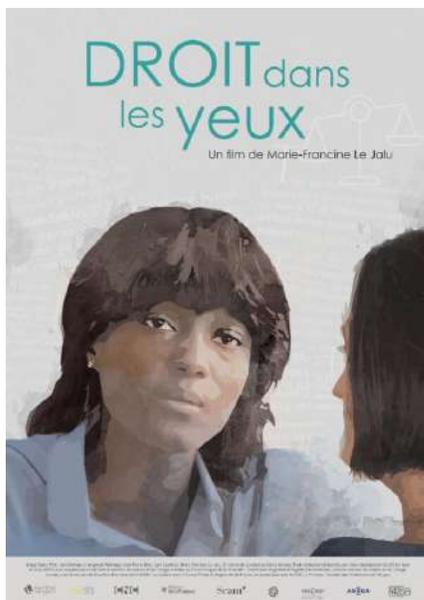
Enfin, le film ne joue pas à 100 % la carte de l'élitisme institutionnel. C'est avec une certaine ironie qu'il montre des avocats parisiens chevronnés sortir les gros sabots pour inciter les étudiants du 93 à se battre deux fois plus. « *On a l'impression d'avoir notre leçon de banlieusard* », regrette l'un d'eux. Cette plongée introspective œuvre sur un plan égalitariste qui rend perceptible la manière dont chacun peut s'emparer du droit, dès lors qu'il parvient à déchiffrer un code civil.

Documentaire français de Marie-Francine Le Jalu (1 h 16).
Maroussia Dubreuil



02.12.2022

LA LDH SOUTIENT “DROIT DANS LES YEUX”, UN DOCUMENTAIRE DE MARIE-FRANCINE LE JALU



En salle le 1er février 2023

Droit dans les yeux sera en exclusivité parisienne au cinéma **SAINT-ANDRÉ DES ARTS** à partir du 1er février avec 14 rencontres exceptionnelles autour du droit, de la justice, du cinéma, de la banlieue, de la psychologie...

Des jeunes gens, filles et garçons, le plus souvent en binôme, écoutent avec une grande attention des justiciables leur exposer leur problème. Ils leur posent des questions, examinent tous les aspects de l'affaire, prennent des notes, rassurent leurs demandeurs, le tout avec une extrême bienveillance. Dans quinze jours, ils leur remettront leurs conclusions, conseils. Restés seuls, ils commentent, s'interrogent, tant sur l'affaire qu'ils décortiquent que sur la personne, entament leurs recherches...

Nous sommes à la clinique juridique, à l'université Paris 8 Saint-Denis. Des étudiantes et étudiants en droit y renseignent bénévolement des personnes qui ont un problème avec la justice. Des avocats et professeurs les accompagnent. Le but de cette clinique est double, assure Maître Benjamin Pitcho, son fondateur : « pédagogique et sociale ». Il précise : *on demande aux étudiantes et étudiants « d'être des citoyens à part entière, des personnes qui prennent leur part d'engagement dans la vie de la cité... »* En faisant valoir les droits fondamentaux des personnes qu'ils conseillent, ils permettent « *à la démocratie d'exister* ». On ne peut rêver plus beau programme citoyen, en accord complet avec les valeurs de la LDH (Ligue des droits de l'Homme).

Et nous voilà au cœur d'un flot où sont sans cesse évoquées, invoquées, travaillées, défendues les valeurs fondamentales de la République, que les étudiants embrassent totalement, avec chaleur et conviction.

Nous suivons certains d'entre eux dans leurs entretiens avec les justiciables, leurs recherches,

discussions, conclusions. Les affaires qu'ils ont à traiter sont très variées, à l'image de la société... Nous les écoutons aussi dans des semi confidences, interrogations plus personnelles sur leur mission, le droit, la justice, leurs envies leur avenir, la société, leur banlieue... Le tout avec beaucoup d'intelligence, d'honnêteté, d'ouverture, de sincérité, de fraîcheur aussi, ils sont si jeunes, mais lumineux, comme leur visage souvent filmé en gros plan. A la clinique, ils veulent redonner confiance en eux à celles-ceux qui viennent les voir, les aider à être conscients de leurs droits, à s'armer un peu... La façon dont ils regardent leur justiciable est éloquente.

« Garder de la distance » « Rester impassible » « Ne pas se laisser perturber par ses émotions » leur conseillent d'autres avocats. Laisser ou non parler les émotions fait débat. Pas facile quand les situations rencontrées font écho à ce qu'on a vécu ou côtoyé. Une étudiante passe d'ailleurs de l'autre côté du bureau et devient demandeuse... Mais, assure un autre maître du barreau, venir de la banlieue leur donnera l'avantage de connaître vraiment le milieu d'où viennent leurs clients, contrairement aux avocats d'une autre classe.

Ce long cheminement au sein de la clinique est enrichi par des bribes de vie et des images de la faculté, de ses environs : la gare, les rues, les immeubles, les passants, la vie, quoi... Le tout en grande douceur.

La réalisatrice a eu envie de faire ce film pour battre en brèche le discours sur les banlieues, « *qui présente les jeunes qui y habitent comme une menace sociale* ». « *Il me semblait urgent de remettre un peu plus de complexité au cœur de ces représentations du réel* ». Cette clinique est une belle réponse aux propos détracteurs, et ses étudiants un grand espoir. « *Quelles que soient leurs origines et leur parcours, ces jeunes s'emparent du droit et des valeurs de la République* ». Avec enthousiasme et brio.

Un beau film sensible, d'une grande humanité, pour une belle leçon de citoyenneté.

Mots clefs : droit, justice, banlieue

Réalisation : Marie-Francine Le Jalu

Durée : 1h16

Distribution : Des Films Nuit et Jour

CAHIER CRITIQUE

elle-même, à qui Escalante Meza n'hésite pas à prêter voix au détour des séquences. Sans toujours discerner où on l'emmène, le spectateur peut alors, comme Domingo, se laisser absorber.

Romain Lefebvre

Droit dans les yeux

de Marie-Francine Le Jalu

France, 2020. Documentaire. 1h16.

Sortie le 1^{er} février.

À Saint-Denis, des étudiants en droit de l'université Paris 8 participent dans le cadre de leurs études à un dispositif pédagogique et social, une « clinique juridique » où ils reçoivent bénévolement des justiciables afin de les renseigner sur les possibilités offertes par le droit selon leurs cas. La caméra de Marie-Francine Le Jalu s'attarde sur les visages à l'écoute lors des consultations, mais son film fait également place à une variété de situations : cours, discussions qui suivent les entrevues, passages plus solitaires où le son direct s'estompe pour faire entendre des réflexions off. Alors qu'un avocat pose d'emblée l'importance de la distance affective à maintenir avec ceux que l'on défend, *Droit dans les yeux* montre en se situant du côté des étudiants que cette position n'a rien d'évident, pas forcément pour le pire. Comme le faisait Nicolas Philibert pour les élèves infirmiers dans *De chaque instant* (2018), filmer une formation revient à retrouver les sources d'un métier en laissant affleurer une implication sensible et personnelle. En intégrant la question des origines sociales et en montrant les protagonistes dans leur université de banlieue, le film fait aussi se rejoindre les études et la pratique démocratique. Le Jalu aurait pu se passer du poids métaphorique de plans d'une étudiante pratiquant la boxe, tant son film ravive déjà par ailleurs cette croyance au fondement de l'enseignement public : le savoir est une arme.

R.L.